

Les Amis de la Pologne

BULLETIN BI-MENSUEL

Rédacteur en Chef : Rosa BAILLY

Secrétaire de la Rédaction : Henri de MONTFORT

Administrateur : Jeanne LEMONIER

Abonnements :
5 francs par an

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
7, Rue de Poitiers — PARIS - VII^e
Téléphone : Fleurus 23-71

Abonnements :
5 francs par an



Monument
de
l'Astronome
Kopernik

Cour de la
Bibliothèque
Jagellonne
à Cracovie

NOTRE PÉTITION

pour le respect des droits polonais
EN HAUTE-SILÉSIE

* * * * *

RÉSULTATS (Suite)



Ont déclaré s'associer sans restriction aux « Amis de la Pologne », pour réclamer le respect des droits indiscutables de la Pologne sur la région industrielle de la Haute-Silésie :

A PARIS

- L'UNION FRANÇAISE, au nom de ses 125.000 membres ;
- LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES, au nom de ses 500.000 membres ;
- LE GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FEMINISTES ET DES DROITS INTEGRAUX DE LA FEMME ;
- L'UNION DES ARTISTES ET ECRIVAINS FRANÇAIS (Fondation Jean d'Héral), au nom de ses 500 membres ;
- L'ASSOCIATION DES DAMES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE, au nom de ses 1.200 adhérents ;

EN PROVINCE

- L'INSTITUT DE L'OUEST de Nantes, au nom de ses 120 membres ;
- L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE DE SOISSONS, au nom de ses 138 adhérents ;
- LE CERCLE RECREATIF DU BEAUVAISIS, au nom de ses 250 membres ;
- LA SOCIETE DE SECOURS AUX BLESSES MILITAIRES (Section de Beauvais), au nom de ses 660 membres ;
- L'ASSOCIATION DES DAMES FRANÇAISES (Section de Beauvais), au nom de ses 300 membres ;
- LE SOUVENIR FRANÇAIS (Groupe de Belfort), au nom de ses 70 adhérents ;
- L'ASSOCIATION DES ENGAGES VOLONTAIRES ALSACIENS-LORRAINS (groupe de Belfort), au nom de ses 300 adhérents ;
- L'UNION REGIONALISTE LORRAINE, au nom de ses 1.100 adhérents ;
- LA SIDI-BRAHIM MUSSIPONTAINE, au nom de ses 150 adhérents ;

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DE LA MAISON SIRVEN, au nom de ses 92 membres ;

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ESPAGNOLE, au nom de ses 1.200 membres ;

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DE LA RÉGION TOULOUSAINNE, au nom de ses 160 adhérents ;

L'ASSOCIATION DES COMPTABLES DE LA VILLE DE TOULOUSE, au nom de ses 150 membres ;

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE (Union régionale du Midi), au nom de ses 4.500 membres ;

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LIBRE SAINTE-MARIE DE TOULOUSE, au nom de ses 800 adhérents ;

L'AMICALE DE PRÉVOYANCE DE LA POLICE DE LA VILLE DE TOULOUSE, au nom de ses 280 adhérents ;

LA 5^e SECTION DE MARS-LA-TOUR, au nom de ses 80 membres ;

LE COMITÉ DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DE SAINNOIS, au nom de ses 50 membres ;

LE CERCLE CATHOLIQUE D'OUVRIERS DE VERSAILLES, au nom de ses 500 membres ;

LES SIGNATURES INDIVIDUELLES

Malgré le peu de temps dont nous disposions, nous avons pu recueillir déjà 30.000 signatures individuelles.

Les premières listes nous sont venues de :

L'INSTITUT DE FRANCE

Parmi les 101 signataires, nous relevons les noms illustres de MM. Paul Bourget, René Bazin, Henry Bordeaux, René Boylesve, Denys Cochin, Henri Lavedan, etc., de l'*Académie française* ; Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'*Académie des Sciences* ; Emile Borel, Paul Appell, Edmond Perrier, Bigourdan, Emile Roux, etc., de l'*Académie des Sciences* ; Morel-Fatio, Schlumberger, Emile Male Babelon, A. Croiset, Salomon Reinach, Camille Julian, Louis Léger, etc., de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* ; G. Lacour-Gayet, Ch. Richet, etc., de l'*Académie des Sciences morales et politiques* ; Widor, Henri Martin, Denys Puech, Théodore Dubois, etc., de l'*Académie des Beaux-Arts*.

GRANDES ÉCOLES

LA SORBONNE : MM. Lalande, Lot, Haumant, Strowski, etc. ; les étudiants et étudiantes ;

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS : Ateliers Cormon et Laurent ;

L'ÉCOLE CENTRALE ;

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SEVRES et le LYCÉE ANNEXÉ ;

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD ;

L'INSTITUT PASTEUR : MM. Roux, Danysz, les chefs de Laboratoire, etc. ;

LES LYCÉES PARISIENS : LOUIS-LE-GRAND, SAINT-LOUIS, CONDORCET, VOLTAIRE FENELON, JANSON-DE-SAILLY, VICTOR-HUGO ;

LES COLLEGES SAINTE-BARBE, STANISLAS et CHAPTAL ;

L'ÉCOLE DES MINES ;

L'INSTITUT CATHOLIQUE ;

L'ÉCOLE DES CHARTES ;

L'INSTITUT AGRONOMIQUE ;

L'ÉCOLE DE PHYSIQUE ET CHIMIE ;

L'ÉCOLE MASSILLON.

EN PROVINCE

LE PRYTANÉE DE LA FLECHE ;

LES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DE LILLE, MONTPELLIER, AIX, TOULOUSE, RENNES ;

LES ÉCOLES NORMALES DE GRENOBLE, NEVERS, EVREUX, LE PUY, MACON, CHARTRES, NIORT, NICE, GUERET, VESOUL, PERPIGNAN, CLERMONT-FERRAND, RENNES, LE MANS, CAHORS, BOURGES, AURILLAC, QUIMPER ;

LES LYCÉES ET COLLÈGES DE REIMS, SOISSONS, TONNERRE, BRESSUIRE, CHERBOURG, BEZIERS, BELFORT, POITIERS, TOULOUSE, BOULOGNE-SUR-MER, ALBI, MARSEILLE, ANNECY, STRASBOURG, BEAUVAIS, BARBEZIEUX ;

LES ÉCOLES LIBRES : INSTITUTION DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, A LAVAL ; INSTITUTION SAINT-PAUL, A CHERBOURG ; INSTITUTION SAINTE-MARIE ET ÉCOLE OZANAM, A TOULOUSE* ; ÉCOLES DE MOISSAC, RENNES, etc. ;

LES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES D'UN TRÈS GRAND NOMBRE D'ÉCOLES PRIMAIRES ET PRIMAIRES SUPÉRIEURES ;

MUNICIPALITÉS

LES MAIRES, LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LYON, RENNES, BELFORT, LAVAL, POITIERS, SOISSONS, REDON, ENGHEN, ARROS-NAY, PIPRIAC, SAINT-MEEN, FONTAINE-GUERIN, SELLIÈRES, NOIRETABLE, FELLERIN, VAUBEXY, DURAVEL, GAGNIES-CHAUSSEE, LA VOULTE, etc. ;

DIVERS

LES MEMBRES DU CLERGE ET LES SEMINARISTES, LES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE, LES PÈRES BLANCS ;

LES MAGISTRATS ET LES AVOCATS DE PARIS, TOULOUSE, RENNES, SOISSONS, etc. ;

LES MEMBRES DE LA NOBLESSE : Princesse de Bourbon, Princes Achille et Lucien Murat, Princesse de Faucigny-Lucinge, Princesse Pallavicini, Duchesse d'Uzès, Duc de Lesparre, Duc de La Rochefoucault, Marquis de Champeaux, Comtesse de Turenne, Comtesse d'Harcourt, Comte de Comminges, Comte de Gontaut-Biron, Comte de Pimodan, Comte de Bures, Comte de Las-Cases, etc. ;

LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES ;

LE COMITÉ RADICAL-SOCIALISTE DE SANNOIS ;

LES EMPLOYÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉTAT, DU NORD ET DU P.-L.-M. ;

L'ASSOCIATION DES ENGAGÉS VOLONTAIRES ALSACIENS-LORRAINS (Région de Colmar) ;

L'ASSOCIATION DES ENGAGÉS VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS DE LORRAINE (département de la Moselle) ;

LES DIRECTEURS ET LE PERSONNEL du Crédit Lyonnais, de l'Enregistrement, de la Caisse des Dépôts et Consignations, des librairies Berger-Levrault et Floury, de l'Hôpital Beaujon, des Bibliothèques Nationale et Sainte-Geneviève, du Musée de la Guerre, de très nombreux établissements industriels et financiers ;

LES ARTISTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE.

LES MÉDECINS DE PARIS VICHY, etc

LES INGÉNIEURS DES RÉGIONS DEVASTÉES.

(A suivre.)

SOMMAIRE

Notre pétition pour le respect des droits polonais en Haute-Silésie.
Les falsifications du plébiscite en Haute-Silésie.
Un Vœu de jeunes filles, par FRÉDRO.
Le Comte de Pléto et la Pologne.

Exposition d'Art Polonais.
Mariette et les Gnomes. — M. KONOPNICKA.
Notre action. — Une fête polonaise à Soissons. — Donateurs. — Nos conférences. — Le Pèlerinage annuel au cimetière de Montmorency. — En Pologne.

Les FALSIFICATIONS du PLÉBISCITE

EN HAUTE-SILÉSIE

Extraits du discours prononcé à la Chambre le 25 mai 1921, par M. REGAUD, député, à son retour de Silésie

M. REGAUD. — Le vote des émigrés a complètement faussé le résultat du plébiscite. Sur 186.000 émigrés qui ont pris part au vote, il y en a 167.000 qui sont venus d'Allemagne, contre 19.000 seulement qui sont venus de Pologne. Et cependant, dans l'ensemble des émigrés de Haute-Silésie allemands et polonais, l'Allemagne en compte 181.000 ou 182.000, tous fonctionnaires ou anciens fonctionnaires, enfants de fonctionnaires, femmes ou filles de fonctionnaires — puisque les femmes ont voté — nés occasionnellement en Silésie et qui n'y sont pas restés. La Pologne a plus de 300.000 émigrés, autochtones, paysans, ouvriers chassés de la Haute-Silésie par la dureté de la vie qu'ils y menaient, par la faute du régime allemand.

Pourquoi 19.000 seulement de ces derniers ont-ils pu venir? Pour la simple raison que les quatre-vingt-quinze centièmes d'entre eux habitent l'Amérique du Sud. Or, la Commission interalliée a fait connaître la date du vote trois semaines seulement avant le jour fixé pour le plébiscite. C'est fin février qu'on a su que le plébiscite aurait lieu le 20 mars. Rien que pour venir d'Amérique du Sud en France, il faut 20 à 21 jours de bateau.

Quant à l'Allemagne, messieurs, c'est une occasion de plus de reconnaître la vérité, de lui rendre justice et de dire que sa méthode, ainsi que le patriotisme et la fidélité de ses enfants, ont fait que, jusqu'au dernier, tous sont venus voter. Non seulement les riches, mais les pauvres, à qui on payait le voyage, les malades sont venus, et presque les mourants. Voilà ce que nous avons vu dans les rues d'Oppeln et de Beuthen.

M. MARCEL HABERT. — Et les prisonniers sont venus aussi.

M. REGAUD. — C'est vrai : les prisonniers de droit commun, les voleurs, les assassins sont venus voter pour le compte de l'Allemagne.

Voir nombreuses. — C'est vrai.

M. REGAUD. — Malgré cela, les résultats du plébiscite ne sont pas de nature à décourager ceux qui pensaient

que la Pologne aurait une large part du territoire contesté.

M. le Président du Conseil a cité hier des chiffres très intéressants. Je vous demande la permission d'en citer quelques-uns.

Le 20 mars, les Allemands ont 707.605 voix, les Polonais, 479.359. En chiffre ronds, la Pologne a eu 479.000 voix, l'Allemagne 707.000.

Si on distingue — comme l'a fait, avec raison, M. le Président du Conseil — les chiffres par communes, car c'est par localités qu'il faut diviser la Haute-Silésie, 793 communes se sont prononcées pour l'Allemagne, et 696 pour la Pologne. Quant aux habitants, nous savons tous que quelque prolifiques qu'ils soient, les Allemands sont dépassés, à ce point de vue, par les Polonais...

M. PFLÉGER. — Heureusement.

M. REGAUD. — ... de telle sorte que si l'on compte par foyers, « par habitants », comme le veut le traité, nous trouvons 1.022.000 Polonais, d'après les résultats du plébiscite, contre 1.021.000 Allemands. Les habitants Polonais ont donc, dans toute la Haute-Silésie, la majorité absolue sur l'Allemagne.

Les résultats de ce plébiscite ont été matérialisés de façon merveilleusement claire dans une carte. Je m'excuse de vous la montrer; le jour de cette salle ne vous permettra sans doute pas de la lire. A l'Est, toute une quantité de points rouges, la « mer rouge », suivis d'une autre quantité de points noirs « la mer noire ». Vous verriez, si vous pouviez lire la carte, que ce qu'on a appelé à tort ou à raison, la ligne Korfanty, suit sensiblement le cours de l'Oder, pour s'en séparer à 7 ou 8 kilomètres au sud-est et prendre de là une direction générale sud-ouest-nord-est. Cette ligne englobe une population polonaise importante dans la majorité de 60 p. 100, contre une population allemande très inférieure.

Cette ligne donne à la Pologne 930.000 Polonais et 620.000 Allemands.

M. le Président du Conseil nous a dit hier, après l'avoir

exposé, qu'il maintiendrait énergiquement le point de vue français. Il le faut, d'autant plus que le résultat du plébiscite est bien, pour les Polonais, le résultat minimum auquel ils ont droit.

Vous avez lu certainement, Monsieur le Président du Conseil, les protestations véhémentes des Allemands et celles, non moins éloquentes, des Polonais : protestations contre la pression électorale, contre la corruption électorale, les fraudes individuelles, qu'il faut multiplier par milliers, les fraudes collectives, les pressions de toute nature.

Les manifestations de la pression religieuse, ce sont ces images distribuées par centaines de mille : « Sainte Edwige, conservez vos Hauts-Silésiens à leur patrie allemande ! » Ce sont encore des médaillons, distribués par centaines de mille et dont nous avons rapporté des spécimens, sur lesquelles est gravée une prière à sainte Edwige : on supplie cette grande sainte, à qui on attribue, ce qui est une erreur historique, l'introduction du catholicisme en Haute-Silésie de faire que ce pays demeure allemand.

Je ne parlerai pas davantage de ces pressions, dont vous devinez la force dans un pays où la religion tient une si grande place. J'insisterai sur d'autres fraudes, sur des pressions collectives. En voici cinq exemples, pris entre beaucoup d'autres.

La première a eu lieu la veille du plébiscite, le 19 mars 1921. Le journal allemand le plus répandu en Haute-Silésie, l'*Ostdeutsche Morgenpost*, qui paraît à Beuthen, a imprimé, en manchette et en très gros caractères, que la Bourse de Varsovie était fermée. Il a fait suivre ce texte des quelques lignes suivantes :

« Berlin, 18 mars. — Suivant des nouvelles de Breslau, le Gouvernement polonais a fermé la Bourse de Varsovie par suite de la baisse du mark polonais. Les grandes maisons de Varsovie refusent de recevoir en paiement, le mark polonais; en conséquence, le cours du mark allemand s'élève de plus en plus à Varsovie.

« D'après une nouvelle de Berlin, le Ministre polonais du Ravitaillement a ordonné la fermeture de toutes les boulangeries privées à Varsovie et interdit le commerce libre du pain.

« Toutes ces nouvelles font entrevoir l'abîme où seraient précipités les Hauts-Silésiens. »

Cette nouvelle a été reproduite à la veille du scrutin. Comment voulez-vous que, le lendemain, on pût la démentir? Le résultat a donc été obtenu.

Deuxième catégorie de pression collective par la voie de la presse : la veille du plébiscite, un journal allemand, l'*Oppelner Zeitung*, paraissant à Oppeln, publiait en manchette une nouvelle sous le titre : « La paix entre la Pologne et la Russie n'a pas été signée. » Cela était faux. Le traité de Riga était bien signé.

Autre nouvelle le jour même du plébiscite, le 20 mars 1921 : l'*Ostdeutsche Morgenpost* et d'autres journaux allemands paraissant en Haute-Silésie ont publié en manchette la dépêche suivante :

« Kattowitz, 19 mars. — Les résultats du vote des fonctionnaires qui se fit au lieu dimanche dernier sont réjouissants pour Kattowitz : 5.800 ont voté pour l'Allemagne, 600 pour la Pologne. »

Je vous ai dit tout à l'heure que, si les fonctionnaires avaient voté huit jours avant le plébiscite, le dépouillement n'aurait été effectué que le 20 mars 1921. Vous voyez donc quelle était la nature de cette fausse nouvelle.

Ces faits ont provoqué des sanctions de la Commission interalliée d'Oppeln, qui a suspendu les journaux dont je viens de parler et qui a prononcé, contre les auteurs et les rédacteurs, des pénalités de prison et d'amende.

Ce n'est pas tout, messieurs.

Les Allemands, par un faux plus raffiné peut-être, s'adressant à la catégorie de beaucoup la plus importante en Pologne au point de vue religieux, ont voulu séduire aussi les groupes de catholiques. Suivant un procédé que connaissent bien tous ceux, dans cette Chambre, qui ont fait la guerre, ils ont imprimé en caractères identiques un faux numéro du journal « *Katolik* » ; journal catholique polonais très influent et très répandu. Alors que ce journal, depuis un an, menait, dans la question du plébiscite, une chaude propagande en faveur de la Pologne, on lui faisait subitement, le 19 mars, injurier la Pologne. Grâce à la complicité des agents de postes — tous fonctionnaires allemands — les bandes du « *Katolik* » véritable étaient subtilisées et servaient à la réexpédition du « *Katolik* » falsifié.

Voilà comment s'est passé le plébiscite.

Si je disais qu'il n'est pas jusqu'aux mutilés, jusqu'aux pensionnés de Haute-Silésie, et ils sont nombreux dans ce pauvre pays, qui n'aient été avisés, le 19 mars, que la Pologne ayant suspendu ses paiements, les pensions militantes qui leur étaient dues ne leur seraient pas payées!

Je comprends parfaitement que l'Allemagne tiennne à la Haute-Silésie; je comprends qu'elle y attaché un haut prix. La Haute-Silésie, sans faire l'inventaire de ses richesses, est un pays extrêmement riche. Je ne vous citerai que quelques chiffres.

La houille exploitée en 1913 a donné 44 millions de tonnes, et, en 1919, sa production a atteint 48 millions de tonnes. Les industries du fer sont nombreuses. On compte 37 hauts-fourneaux, 23 fondoirs de fer et d'acier, 14 aciéries.

Mon collègue et ami M. Saget vous dirait mieux que moi, lui qui a étudié tout particulièrement la question, ce qu'avec la houille et le fer, l'industrie de la Haute-Silésie a pu faire pour les industries de guerre. Les Allemands avaient là-bas le plus formidable arsenal qui soit.

En ce qui concerne les bois de la Haute-Silésie, c'est par 2 millions de mètres cubes qu'on les emploie dans les mines.

Le zinc de Haute-Silésie est traité dans 16 fondoirs et dans 37 hauts-fourneaux et c'est par près de 200.000 tonnes de zinc que se chiffre l'exploitation des mines de zinc, qui sont des plus précieuses, car elles sont les dernières ou à peu près en Europe.

On fabrique 4.226.000 tonnes de ciment de 170 kilogrammes. Je ne parle pas des produits alimentaires de ce pays extrêmement fertile.

Mais comment cette richesse est-elle produite? Je tiens à le dire et notamment à ce côté de la Chambre. (L'orateur désigne l'extrême gauche.) Ce pays a été exploité par l'Allemagne d'une manière qui, je n'en doute pas, soulèvera votre réprobation unanime. Les salaires en Haute-Silésie, sont inférieurs à ceux payés partout en Allemagne, environ 25 p. 100; on rencontre dans les usines des jeunes filles de moins de seize ans; on voit travailler au fond des puits des mineurs adolescents de moins de quatorze ans; est-ce que cela se voit

exposé, qu'il maintiendrait énergiquement le point de vue français. Il le faut, d'autant plus que le résultat du plébiscite est bien, pour les Polonais, le résultat minimum auquel ils ont droit.

Vous avez lu évidemment, Monsieur le Président du Conseil, les protestations véhémentes des Allemands et celles, non moins éloquentes, des Polonais : protestations contre la pression électorale, contre la corruption électorale, les fraudes individuelles, qu'il faut multiplier par milliers, les fraudes collectives, les pressions de toute nature.

Les manifestations de la pression religieuse, ce sont ces images distribuées par centaines de mille : « Sainte Edwige, conservez vos Hauts-Silésiens à leur patrie allemande ! » Ce sont encore des médailles, distribuées par centaines de mille et dont nous avons rapporté des spécimens, sur lesquelles est gravée une prière à sainte Edwige : on supplie cette grande sainte, à qui on attribue, ce qui est une erreur historique, l'introduction du catholicisme en Haute-Silésie de faire que ce pays demeure allemand.

Je ne parlerai pas davantage de ces pressions, dont vous devinez la force dans un pays où la religion tient une si grande place. J'insisterai sur d'autres fraudes, sur des pressions collectives. En voici cinq exemples, pris entre beaucoup d'autres.

La première a eu lieu la veille du plébiscite, le 19 mars 1921. Le journal allemand le plus répandu en Haute-Silésie, l'*Ostdeutsche Morgenpost*, qui paraît à Beuthen, a imprimé, en manchette et en très gros caractères, que la Bourse de Varsovie était fermée. Il a fait suivre ce texte des quelques lignes suivantes :

« Berlin, 18 mars. — Suivant des nouvelles de Breslau, le Gouvernement polonais a fermé la Bourse de Varsovie par suite de la baisse du mark polonais. Les grandes maisons de Varsovie refusent de recevoir en paiement, le mark polonais; en conséquence, le cours du mark allemand s'élève de plus en plus à Varsovie.

« D'après une nouvelle de Berlin, le Ministre polonais du ravitaillement a ordonné la fermeture de toutes les boulangeries privées à Varsovie et interdit le commerce libre du pain.

« Toutes ces nouvelles font entrevoir l'abîme où seraient précipités les Hauts-Silésiens. »

Cette nouvelle a été reproduite à la veille du scrutin. Gémirez-vous que, le lendemain, on pût la démentir? Le résultat a donc été obtenu.

Deuxième catégorie de pression collective par la voie de la presse : la veille du plébiscite, un journal allemand, l'*Oppelner Zeitung*, paraissant à Oppeln, publiait en manchette une nouvelle sous le titre : « La paix entre la Pologne et la Russie n'a pas été signée. » Cela était faux. Le traité de Riga était bien signé.

Autre nouvelle le jour même du plébiscite, le 20 mars 1921 : l'*Ostdeutsche Morgenpost* et d'autres journaux allemands paraissant en Haute-Silésie ont publié en manchette la dépêche suivante :

« Kattowitz, 19 mars. — Les résultats du vote des fonctionnaires qui le 16 dimanche dernier sont réjouissants pour Kattowitz : 5.800 ont voté pour l'Allemagne, 600 pour la Pologne. »

Je vous ai dit tout à l'heure que, si les fonctionnaires avaient voté huit jours avant le plébiscite, le dépouillement n'aurait été effectué que le 20 mars 1921. Vous voyez donc quelle était la nature de cette fausse nouvelle.

Ces faits ont provoqué des sanctions de la Commission interalliée d'Oppeln, qui a suspendu les journaux dont je viens de parler et qui a prononcé, contre les auteurs et les rédacteurs, des pénalités de prison et d'amende.

Ce n'est pas tout, messieurs.

Les Allemands, par un faux plus raffiné peut-être, s'adressant à la catégorie de beaucoup la plus importante en Pologne au point de vue religieux, ont voulu séduire aussi les groupes de catholiques. Suivant un procédé que connaissent bien tous ceux, dans cette Chambre, qui ont fait la guerre, ils ont imprimé en caractères identiques un faux numéro du journal « *Katolik* »; journal catholique polonais très influent et très répandu. Alors que ce journal, depuis un an, menait, dans la question du plébiscite, une chaude propagande en faveur de la Pologne, on lui faisait subitement, le 19 mars, injurier la Pologne. Grâce à la complicité des agents de postes — tous fonctionnaires allemands — les bandes du « *Katolik* » véritable étaient subtilisées et servaient à la réexpédition du « *Katolik* » falsifié.

Voilà comment s'est passé le plébiscite.

Si je disais qu'il n'est pas jusqu'aux mutilés, jusqu'aux pensionnés de Haute-Silésie, et ils sont nombreux dans ce pauvre pays, qui n'aient été avisés, le 19 mars, que, la Pologne ayant suspendu ses paiements, les pensions militaires qui leur étaient dues ne leur seraient pas payées!

Je comprends parfaitement que l'Allemagne tienne à la Haute-Silésie; je comprends qu'elle y attache un haut prix. La Haute-Silésie, sans faire l'inventaire de ses richesses, est un pays extrêmement riche. Je ne vous citerai que quelques chiffres.

La houille exploitée en 1913 a donné 44 millions de tonnes, et, en 1919, sa production a atteint 48 millions de tonnes. Les industries du fer sont nombreuses. On compte 37 hauts-fourneaux, 23 fonderies de fer et d'acier, 14 aciéries.

Mon collègue et ami M. Saget vous dirait mieux que moi, lui qui a étudié tout particulièrement la question, ce qu'avec la houille et le fer, l'industrie de la Haute-Silésie a pu faire pour les industries de guerre. Les Allemands avaient là-bas le plus formidable arsenal qui soit.

En ce qui concerne les bois de la Haute-Silésie, c'est par 2 millions de mètres cubes qu'on les emploie dans les mines.

Le zinc de Haute-Silésie est traité dans 16 fonderies et dans 37 hauts-fourneaux et c'est par près de 200.000 tonnes de zinc que se chiffre l'exploitation des mines de zinc, qui sont des plus précieuses; car elles sont les dernières ou à peu près en Europe.

On fabrique 4.226.000 tonneaux de ciment de 170 kilogrammes. Je ne parle pas des produits alimentaires de ce pays extrêmement fertile.

Mais comment cette richesse est-elle produite? Je tiens à le dire et notamment à ce côté de la Chambre. (*L'orateur désigne l'extrême gauche.*) Ce pays a été exploité par l'Allemagne d'une manière qui, je n'en doute pas, soulèvera votre réprobation unanime. Les salaires en Haute-Silésie, sont inférieurs à ceux payés partout en Allemagne, environ 25 p. 100; on rencontre dans les usines des jeunes filles de moins de seize ans; on voit travailler au fond des puits des mineurs adolescents de moins de quatorze ans; est-ce que cela se voit

ailleurs en Allemagne? Est-ce que cela se voit en Europe, en France?

M. LÉON ESCOFFIER. — Non, pas depuis 1884.

M. REGAUD. — En ce qui concerne le régime de la grande propriété, nous aboutissons encore à des constatations singulières. Alors que partout dans le monde entier, la grande propriété tend à s'amoinrir sinon à disparaître, le contraire se passe en Haute-Silésie.

En 1741, lorsque la Pologne a été donnée à la Prusse, le régime de la grande propriété y était presque inconnu. Voici quelques renseignements sur la situation actuelle :

7 propriétaires possèdent à eux seuls 27 p. 100 de la Haute-Silésie ; 258 propriétaires possèdent 590.000 hectares de terrain, soit 56 0/0 du terrain.

Si vous aviez pu parcourir comme nous ces terres de Haute-Silésie, vous auriez vu ces longues files de serfs, femmes ou adolescents, travaillant par 40, 50, 60 sous la surveillance de contremaîtres allemands, armés de schlagues, de cannes pointues ou de bâtons, et qui tapaient dessus comme sur des bêtes de somme.

Un homme s'est rencontré, Haut-Silézien de naissance, fils d'un ouvrier mineur, à qui cette Chambre française devra rendre hommage, un homme au cœur chaud, d'une haute intelligence. Monsieur Wétterlé, vous l'avez connu au Reichstag : pendant que vous protestiez contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, à l'Orient, il protestait, lui, contre l'annexion de la Pologne à la Prusse. En 1903, il était envoyé comme député au Reichstag, puis à la Chambre de Prusse. Cet homme c'est Korfanty. (Applaudissements à gauche, au centre et à droite.)

En le saluant ici, je ne veux pas juger l'acte qu'il a accompli. Ce que je sais, c'est qu'il a une grande

influence. Ce n'est pas un agitateur ; il n'a rien de l'aventurier ni du conquérant. Il sort du peuple, il défend ses frères, ceux de son sang. Ce que je sais aussi, c'est qu'il aime passionnément la France et qu'il l'a défendue au Reichstag et, à ce titre, il ne doit rencontrer ici que d'unanimes sympathies. (Vifs applaudissements.)

Ce n'est pas lui qui a organisé l'insurrection. Il était en route pour Paris lorsqu'elle a éclaté.

M. MARCEL HABERT. — Très bien!

M. REGAUD. — Mais cet homme qui, d'un seul geste, pouvait, et il ne l'a pas fait avant les événements actuels, déchaîner des grèves de vingt-quatre ou de quarante-huit heures dans toute la Haute-Silésie, était le seul qui pouvait aussi ramener le calme et la paix dans ce pays abominablement troublé et agité.

Il a interrompu son voyage et, au lieu de venir se faire ovationner à Paris, il est retourné en Haute-Silésie. C'est grâce à lui peut-être que les effusions de sang n'ont pas été plus grandes.

Je ne peux pas oublier que la France, soldat du droit, est une nation pacifique. Nous ne voulons plus la guerre. (Applaudissements.)

Si nous l'avons faite jusqu'au bout, avec cette ténacité dans l'effort, avec toute notre ardeur, avec tout notre cœur, c'est pour qu'elle ne recommence plus jamais (Applaudissements) et surtout pour que la guerre ne recommence pas entre les peuples qui sont frères comme les Polonais et les Français. (Applaudissements.)

Monsieur le président du Conseil, ce sont les simples suggestions que je veux faire. Je n'ai plus qu'un mot à dire : je vous supplie d'être inflexible sur la question de la Haute-Silésie. (Applaudissements.)



UN VŒU DE JEUNES FILLES

Par FREDRO

COMÉDIE EN CINQ ACTES

La pièce que nous présentons à nos lecteurs est sans doute le chef-d'œuvre de FREDRO, qu'on a appelé le Molière de la Pologne, mais qui nous paraît se rapprocher plutôt de Regnard ou de Musset. Il vaut par la grâce, l'esprit, la décence. Avec les types traditionnels du répertoire : l'oncle faible et sermonneur, l'amoureux transi, l'étourdi, les jeunes filles résolues à ne pas se marier, Fredro a composé une pièce vive et charmante que les théâtres français devraient bien reprendre,

PERSONNAGES :

- Mme DOBROYSKA.
- ANGÉLIQUE, sa fille.
- CLARA, sa nièce.
- RADOSTE.
- GUSTAVE, neveu de Radoste.
- ALBIN.
- JEAN, domestique de Gustave,

ACTE PREMIER

Salon. — Deux portes au fond, une troisième à droite conduisant aux appartements de Mme Dobrovska, une quatrième donnant dans la chambre de Gustave; une fenêtre.

SCENE I

JEAN (*Il se promène enveloppé dans un manteau et regarde à tout moment par la fenêtre en bâillant.*) — Oui, attends-moi, ne dors pas; je rentrerai à trois heures... Belle parole! — Voilà le soleil pleinement levé; et mon cher maître, qui est occupé au tapis vert, à la bouteille ou., Mais, taisons-nous plutôt là-dessus!

SCENE II

JEAN. — RADOSTE.

RADOSTE (*s'avançant vers la chambre de Gustave.*) — Dort-il ?

JEAN. — Oh ! il dort comme une bûche.

RADOSTE. — Est-il paresseux, le mauvais sujet !

JEAN (*se mettant devant la porte.*) — Monsieur, laissez-le tranquille !

RADOSTE. — Eh ! pourquoi ?

JEAN. — Il dort.

RADOSTE. — Cela ne fait rien.

JEAN (*barrant le chemin.*) — Il se fâchera.

RADOSTE. — Je ne risque rien.

JEAN. — A peine a-t-il fermé l'œil. Il ne dort que depuis une demi-heure.

RADOSTE. — Que faisait-il donc la nuit ?

JEAN. — Il n'a pas dormi.

RADOSTE. — Pourquoi ?

JEAN. — Pourquoi ? Il s'est trouvé malade.

RADOSTE (*avec intérêt.*) — Malade ?

JEAN (*soupirant.*) — Subitement.

RADOSTE. — Qu'a-t-il ?

JEAN. — La tête lui tourne.

RADOSTE. — Comment ?

JEAN. — Il a l'eau en aversion.

RADOSTE. — Hum !

JEAN. — Il avait une soif démesurée pour le vin.

RADOSTE. — C'est singulier; hier il se portait encore à merveille.

JEAN (*haussant les épaules.*) — Cette maladie, Monsieur, le frappe comme un coup de foudre.

RADOSTE (*à part.*) — Hum! aversion, soif, tête qui tourne...

JEAN. — Laissez-le dormir. Il se lèvera l'après-midi.

RADOSTE. — Je voulais aller chez moi et revenir encore aujourd'hui. Eh bien, je ne le pourrai pas.

JEAN. — Pourquoi donc, Monsieur? Allez toujours, je vous garantis que bientôt...

RADOSTE. — Et son sommeil est-il tranquille ?

JEAN (*barrant le chemin.*) — Un rien le réveille. De grâce, pas de bruit.

RADOSTE. — Je ne veux qu'entr'ouvrir la porte.

JEAN. — La porte érie.

RADOSTE. — Rien qu'un coup d'œil.

JEAN (*cédant.*) — Ah ! puisque vous y tenez absolu-

ment... Ne vous donnez pas cette peine; il n'y a là rien à voir; mon maître est dehors.

RADOSTE. — Il n'est pas là ?

JEAN. — Non.

RADOSTE. — Mais où est-il ?

JEAN. — A deux lieues d'ici.

RADOSTE. — Comment ? Où donc ?

JEAN. — Il est allé à Lublin.

RADOSTE. — A Lu...

JEAN. — Oui, à Lu... Lublin.

RADOSTE. — Quand est-il parti ?

JEAN. — Hier au soir.

RADOSTE. — Dans quel but ?

JEAN. — Je l'ignore.

RADOSTE. — Voyez un peu ! Il est fou ! Courir la nuit ! Dieu sait pourquoi ! Et vous, Monsieur, pourquoi êtes-vous planté là ? Que vouliez-vous dire avec cette aversion pour l'eau, cette soif pour le vin !

JEAN. — Je suis en faction; il faut que je sois prêt à tout moment à ouvrir la croisée.

RADOSTE. — Pour qui ?

JEAN. — Pour mon maître; c'est par là qu'il sort et qu'il rentre chez lui.

RADOSTE (*croisant les bras.*) — Rentrer par les fenêtres, en plein jour ! C'est bien là le signe de la folie !... (*Avec ironie.*) Mais quand reviendra-t-il pour ses noces ?

JEAN. — A l'en croire, il devait être ici à trois heures.

RADOSTE (*à part.*) — Il faut que je mette ordre à cela : Trop, c'est trop !

(*On entend frapper dans la cuisine.*)

JEAN (*s'avançant pour ouvrir.*) — Monsieur, voilà le moment; c'est mon maître qui arrive.

(*Il ouvre la fenêtre.*)

SCENE III

GUSTAVE (*en costume de cheval.*) — JEAN (*dans le fond.*)

RADOSTE.

GUSTAVE (*entrant par la fenêtre.*) — Quel temps ! Que tous les diables l'emportent !

JEAN. — Ah ! Que vous dites vrai ! Que tous les diables l'emportent !

GUSTAVE. — Eh bien ! Dort-on encore ?

JEAN. — Ce serait un fameux sommeil !

GUSTAVE. — Je suis un peu en retard.

JEAN. — Est-ce une nouvelle que vous voulez m'apprendre ?

GUSTAVE. — Ah ! je vois, tu n'as pas dormi ton somme !

JEAN. — Si j'avais seulement pu fermer l'œil !

GUSTAVE (*remettant à son domestique ses gants, sa cravache et son bonnet.*) — Depuis que je suis au monde, je n'ai jamais claqué des dents comme aujourd'hui; un vent, une pluie, un froid, c'est à ne pas mettre un chien dehors !

RADOSTE. — Tu étais dehors pourtant ?

SCENE IV

GUSTAVE. — Ah ! mon cher oncle ! (*L'embrassant.*) Eh ! bonjour !

RADOSTE (*froidement*). — Je te félicite sur ton heureux retour.

GUSTAVE. — Comment ! Vous voilà levé ?

RADOSTE. — Comment ! Vous n'êtes pas encore couché ?

GUSTAVE. — Oh ! Il y a bien le temps !...

RADOSTE. — Le jour, cependant, est fort avancé.

GUSTAVE. — Mais non ! Il pointe à peine.

RADOSTE. — Ce qui point à peine, c'est la raison dans ta tête.

GUSTAVE. — Eh bien, soit.. pourvu que mon cher oncle m'aime et qu'il soit toujours en santé et en joie!... Mais que vois-je ? Une mine sérieuse, sévère ! Allons donc, humanisons-nous un peu... (*Faisant les yeux sur ceux de son oncle.*) Ah ! bien, la physionomie se radoucit, le front se déride, l'œil commence à sourire... C'est ainsi que je t'aime, mon très cher oncle. (*Il le presse dans ses bras.*)

RADOSTE (*moitié attendri, moitié sermonneur*). — Mon Gustave, dis-moi donc une fois, veux-tu ou ne veux-tu pas te marier ?

GUSTAVE. — Je le veux, je le veux.

RADOSTE. — Sérieusement ?

GUSTAVE. — J'en brûle d'envie.

RADOSTE. — Est-ce là le chemin que tu choisis pour atteindre ce but ?

GUSTAVE. — Je ne sais rien du tout sur le chemin que je dois suivre.

RADOSTE. — Comment ! Ces échappées par la fenêtre, ces excursions nocturnes...

GUSTAVE. — Eh bien ?

RADOSTE (*impatiente*). — Comment ! Et la demoiselle ?

GUSTAVE. — Ah ! Par exemple, je serais curieux d'apprendre de quel intérêt il est pour elle de savoir quand, où et comment je me couche. Si je ne dors pas, tant mieux pour elle, car, aussi longtemps que je veille, mes pensées et mes soupirs lui appartiennent, mais, ma foi, quand je dors, cela n'est plus guère en mon pouvoir.

RADOSTE (*d'un ton larmoyant*). — Ecoute mon bon Gustave abandonne ces étourderies et réfléchis sérieusement une fois, une seule fois, dans ta vie. Tu es à peine, depuis quelques jours, dans une famille respectable... Eh bien ! Il n'y a pas de jour, que dis-je ! d'heure où tu ne commettes avec elle quelque légèreté ou quelque inconvenance qui me perce le cœur. Madame Dobroyska te protège; ce n'est pas une de ces mères qui, tout en se vouant à tous les saints pour marier leurs filles, affectent avec cela des airs hautains. Fidèle à l'amitié qu'elle portait à tes parents, à l'estime qu'elle a pour toi, Madame Dobroyska ne cache point ses projets en ta faveur; mais tout est en vain : elle se donne une peine inutile; car voilà que le jeune élégant paraît ne trouver à la campagne personne à sa hauteur, ne sait dissimuler aucun de ses petits ennuis, ne se pique aucunement de politesse, et paraît, à chaque moment, rappeler le grand honneur qu'il fait à la province, en l'habitant. Les recoins les plus vides des toits sont habités par les moineaux, dit le proverbe : eh bien ! dans ta tête, il n'y a pas même un moineau !

GUSTAVE (*d'un air réfléchi*). — Tu as raison, cent fois raison, mon oncle; tes avis sont excellentissimes, et tu veilles sur moi d'un œil vraiment paternel. (*L'embrasant.*) Tu es pour moi un trésor, tu es l'ami le plus cher, reçois pour tes conseils mes remerciements les plus sincères.

RADOSTE (*ému, et serrant dans ses bras son neveu*). — Mon bon, mon bien-aimé Gustave.

GUSTAVE. — Mon cher ami... mon père... tu verras comme je me corrigerai... c'est-à-dire, si tant est qu'il y ait des motifs pour changer... Mais à propos, devinez quel amusement...

RADOSTE. — Ah ! Mon Dieu ! Le voilà encore ! Il se corrigé joliment ! De grâce, fais donc attention et dis toi-même s'il est convenable, s'il est décent qu'un prétendu s'échappe par la croisée de la maison de sa belle pour passer les nuits Dieu sait où !

GUSTAVE. — Mais, bon bon petit oncle, il faut bien que je m'amuse.

RADOSTE. — Que tu t'amuses ?

GUSTAVE. — Mais oui, c'est une maison bien respectable; on y est très bon pour moi; et je crois n'y avoir manqué à personne, mais enfin je ne vois pas jusqu'à présent qu'on s'y amuse.

RADOSTE. — Il ne s'agit jamais pour toi que d'amusements, de plaisirs bruyants !

GUSTAVE. — Mais dès qu'il s'agit d'ennui...

RADOSTE. — S'ennuyer avec une jolie future !

GUSTAVE. — Je ne m'ennuirai plus lorsque je l'aimerai.

RADOSTE. — Et quand cela arrivera-t-il ?

GUSTAVE. — Quand je serai marié.

RADOSTE. — Ou plutôt quand on t'aura donné ton congé.

GUSTAVE. — Oh ! oh ! oh ! par exemple !

RADOSTE. — Mais qu'y aurait-il d'étonnant ? Est-il écrit dans le livre du destin qu'Angélique sera tenue de t'épouser sans faute ?

GUSTAVE. — Mon petit oncle, elle m'épousera, elle m'épousera !

RADOSTE. — Tu ferais très bien d'éviter de te donner de ces airs présomptueux.

GUSTAVE. — Est-ce être présomptueux que de voir les choses sous leur véritable face ? On doit bien s'attendre à un mariage quand les deux familles le désirent à la fois.

RADOSTE. — Oui, si toutefois Angélique montre un peu d'inclination pour toi.

GUSTAVE. — Sois tranquille sous ce rapport, je t'assure que tout ira bien.

RADOSTE. — Excès d'assurance nuit souvent.

GUSTAVE. — Aie toute confiance en moi... Mais c'est assez causer de bagatelles... Devine maintenant, mon cher oncle...

RADOSTE. — Ah ! sans doute où tu as été cette nuit ?

GUSTAVE. — Où je me suis amusé si longtemps.

RADOSTE. — Eh bien ! raconte, raconte; je vois combien cela te démange.

GUSTAVE. — Nous avons assisté, masqués, à un bal bourgeois.

RADOSTE. — Quel bal ?

GUSTAVE. — Au Perroquet d'Or.

RADOSTE. — Partie de cabaret ?

GUSTAVE. — Masqués.

RADOSTE. — Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !

GUSTAVE. — Qui est-ce qui peut blâmer cela chez un jeune homme ?

RADOSTE (*ironiquement*). — Qui est-ce qui pourra ne pas louer ce beau fait ?

GUSTAVE. — Certainement.

RADOSTE. — Quelle excellente école !

GUSTAVE. — Il n'y en a pas de meilleure. Sur cette petite scène, qui se croit le grand monde et où chacun, monté sur des espèces d'échasses, le visage recouvert d'une visière baissée, mesure et calcule chacun de ses

pas sur le parquet glissant, on vouloit en vain apprendre à connaître les hommes, tandis que là, où les acteurs ne prennent aucun soin des dehors, où le masque ne trompe et ne prétend tromper personne, où c'est le sentiment et non la raison qui domine, tenez prêts vos pinceaux, les modèles posent !

RADOSTE. —Tiens !... Mais voilà un nouveau La Bruyère ! (*D'un ton triste.*) Gustave, tu avais cependant reconnu l'utilité de mes conseils !

(A suivre)



Souvenirs de l'amitié franco-polonaise

Le Comte de Plélo et la Pologne

Dans la pléiade d'hommes de guerre, de ministres et de diplomates dont la gloire ou simplement les actes ne seront jamais effacés de l'histoire, mais dont la mémoire devrait être pieusement conservée dans les cœurs, la France, aujourd'hui encore éblouie du faste de Versailles et intéressée par la vie dévergondée de la cour de Louis XV, continue de méconnaître le nom d'un ambassadeur dont la prévoyance politique, au milieu des soucis personnels ne laisse pas de surprendre à une époque troublée. Au début du XVIII^e siècle, la Pologne en effet était déjà menacée d'être rayée de la carte de l'Europe, sans que la société française fit effort pour conserver à la patrie des Jagellons l'indépendance nationale que trois Etats rapaces allaient lui ravir.

Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, Comte de Plélo, né à Rennes en 1699, d'une ancienne famille bretonne, entra dans la carrière des armées, comme il convenait à un gentilhomme. Il fut d'abord sous-lieutenant aux Gendarmes de Flandre, puis colonel de dragons. Dans l'armée, il contracta des dettes, comme cela n'était que trop ordinaire ; mais ce qui l'était moins, c'est qu'il en rougit et voulut les payer. Dans ce but, il se défit de son régiment et accepta, pour racheter le passé, le poste d'ambassadeur de Danemark (1729) par l'entremise de Maurepas, son beau-frère. Dans ces fonctions si nouvelles, il apporta la vive intelligence, la capacité de travail, le sentiment exalté de patriotisme qui étaient dans sa nature.

Arrivé à la cour de Frédéric IV, Plélo s'appliqua à l'étude du caractère danois. Il envoya en France des rapports exacts sur les forces dont pouvait disposer le Danemark et fit observer que le voyage de quelques navires sur la Baltique fortifierait notre prestige dans le Nord de l'Europe.

A la mort d'Auguste II, roi de Pologne, mais Saxon d'origine, Plélo prévint les complications qui allaient suivre et engagea la France à préparer la guerre. On lui demanda d'obtenir la neutralité du Danemark et d'assurer à notre flotte le libre passage de la Baltique : il négocia et réussit.

Plusieurs fois, Plélo avait réclamé l'envoi de navires français. Il insista encore : « Si quelque chose peut donner du poids à mes discours, écrivait-il, ce sera certainement la vue de notre escadre ». Les vaisseaux tant désirés arrivèrent à Copenhague le 20 septembre 1733, au moment où l'on apprenait la nouvelle de l'élection de Stanislas Leszczyński au trône de Pologne. L'ambassade de France était en fête quand on sut que Stanislas, reculant devant les Russes, s'enfermait dans Dantzig. En même temps arrivait de France l'ordre de renvoyer cette escadre si joyeusement accueillie : Plélo se refusa d'abord à y croire, mais, quand il vit la dernière frégate prendre le large, il comprit que la crainte de l'Angleterre avait fait désavouer sa sagesse diplomatique. Le péril à Dantzig augmentait de jour en jour et Plélo cherchait un moyen secret de salut pour la Pologne. Le 10 novembre, il envoya aux ministres français trois projets fort bien étudiés, mais le Cardinal Fleury accueillit froidement les plans de l'ancien officier devenu ambassadeur.

En France, Plélo recrutait parmi ses camarades de régiment des officiers qu'il envoyait à Dantzig en même temps que des Danois enrôlés à Copenhague. Il multipliait ses généreux efforts pour sauver la Pologne et empêcher que sa patrie ne perdît son honneur dans cette affaire.

Stanislas Leszczyński, enfermé dans Dantzig, s'y défendait bravement contre les Russes du Maréchal de Munich et les Cosaques, Kalmouks et Schenapans. De fausses nouvelles soutenaient son espoir. On parlait de l'équipement à Brest de trente vaisseaux avec quinze mille hommes de troupes et Duguay-Trouin. Mais Plélo savait ce qu'il en fallait croire. Il adressa au Garde des Sceaux, Fleury, le 27 avril 1734, une lettre au cours de laquelle il écrivait :

«...Monseigneur, ce sont de ces occasions dans lesquelles il faut vaincre ou mourir... Si nous avons « bientôt ici douze ou quinze mille hommes de débarquement et quelques galiotes à bombes, je croirais « pouvoir vous répondre que nous serions avant trois « mois au-dessus de toutes nos affaires, et que, le Nord « tremblerait pour longtemps. Quelle gloire pour la « France, Monseigneur, si cela pouvait être, mais aussi « quelle honte si nos gens, trop faibles pour secourir « Dantzig, n'arrivent que pour participer à la chute ou « pour en être les témoins !... »

On envoya à Plélo deux frégates et, le 4 mai 1734, il reçut enfin trois bataillons de six cent cinquante hommes des régiments de Périgord, du Blaisois et de la Marche, dépourvus de munitions, de poudre et nourris seulement de pain noir et de quelques bisuits. Plélo fit nourrir ces troupes affamées et leur procura de quoi se défendre. Puis voyant l'hésitation de leur commandant, Lamotte de La Peyrouse, il prit sous sa responsabilité de les conduire sous les murs de Dantzig et attaqua, le 27 mai, avec ses 1.500 Français, les 30.000 Russes qui assiégeaient la ville. Il força trois de leur retranchements, mais, accablé par le nombre, criblé de blessures et voyant que la cause était perdue, il s'assit au pied d'un arbre et mourut étouffé par le sang. Quand son corps fut rapporté au camp français, on connut les coups qui l'avaient frappé : sa jambe gauche pendait, brisée par une balle ; seize coups de baïonnette avaient troué son ventre ; un sabre avait fendu son visage. Les Russes s'étaient acharnés sur un agonisant.

L'histoire doit-elle dédaigner ce qui se dépense d'hé-

LES AMIS DE LA POLOGNE

7, Rue de Poitiers, PARIS (7^e) — Téléphone : Fleurus 23-71

Sous la Présidence d'honneur de M. le Ministre de l'Instruction Publique.

Président : LOUIS MARIN, Député; *Secrétaire Générale* : ROSA BAILLY; *Trésorier Général* : HENRI DE MONTFORT.

Membres du Conseil d'administration : M^{lles} MESPOULET, L. VEYRE; MM. CHABRIÉ-TOMASZEWICZ; KERVAREC, agrégé d'histoire; CHARLES MARIE, chargé de cours à la Sorbonne; A. MERLOT, Directeur de la Pologne; TIRMAN, Conseiller d'Etat, etc.

Sous le patronage de :

M. le Maréchal JOFFRE, Mgr BAUDRILLART, MM. BARTHOU, BERGSON, BIGOURDAN, PAUL BOURGET, JULES GAMBON, DENYS COCHIN, ALFRED CROISSET, MAURICE CROISSET, RENÉ DOUMIC, P. DE LA GORCE, LACOUR-GAYET, JEAN RICHEPIN, CHARLES RICHEL, membres de l'Institut; ABEL LEFRANC; GEORGES RENARD, professeurs au Collège de France; AULARD, ANDRÉ LALANDE, MATRUCHOT, STROWSKI, professeurs à la Sorbonne; BERTHELEMY, professeur à la Faculté de Droit; BONNARIC, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud; A. FONTAINE, Inspecteur général; LATREILLE, de l'Université de Lyon; GEORGES WEILL, de la Faculté des lettres de Caen; BERNUS; GEORGES BIENAIMÉ; BOURDELLE, sculpteur; FERDINAND BUISSON; PAUL CAZIN; CHARLES-RENÉ, Vice-Président du Salon des Musiciens français; Mlle DICK MAY, Directrice de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales; HERRIOT, Maire de Lyon; JANVIER, Maire de Rennes; ANDRÉ LICHTENBERGER; Généraux MALLETERRE; DE MAUD'HUY, DU MORIEZ, PAU, WEYGAND; MÉNABRÉA, Secrétaire Général de France-Pologne; D^r NICAISE; D^r JULIEN NOIR; ROBERT RÉGNIER, Chef du Secrétariat de l'Institut de France; LOUIS RIPPAULT; LÉON ROBELIN; J.-H. ROSNY, aîné; Mme YVONNE SARCEY; MARC SANGNIER; GABRIEL SARRAZIN; E. SCHURÉ, etc.

NOTRE BUT, c'est de faire connaître la Pologne en France, de mettre en rapport les deux nations, de *raviver l'ancienne amitié franco-polonaise*; et cela, *dans l'intérêt même de notre patrie*.

NOS COMITES REGIONAUX étendent en province l'action des organismes franco-polonais.

Chaque Comité a sa vie propre, et dispose des fonds qu'il recueille.

Le Comité Central, qui siège à Paris, leur envoie des conférenciers, les aide à organiser des fêtes, leur fournit des articles et des renseignements pour la presse locale, des ouvrages pour leurs bibliothèques, des brochures, tracts, images, cartes postales et géographiques pour leur propagande, leur procure des facilités pour leurs relations économiques, universitaires, touristiques, etc., avec la Pologne.

De tels Comités sont déjà créés, ou en voie de formation à :

<i>Lyon</i>	<i>Rennes</i>	<i>Beauvais</i>	<i>Le Havre</i>	<i>Nantes</i>
<i>Marseille</i>	<i>Caen</i>	<i>Versailles</i>	<i>Chambéry</i>	<i>Laval</i>
<i>Soissons</i>	<i>Lisieux</i>	<i>Draguignan</i>	<i>Bayonne</i>	<i>Rouen</i>

Il existe des GROUPES SCOLAIRES aux Lycées Carnot, Victor-Hugo, au Collège d'Autun etc.

LES MEMBRES ont droit aux publications éditées par les « Amis de la Pologne ». Ils ont accès aux fêtes, aux conférences, et aux bibliothèques des Comités. Ils s'engagent à faire connaître la Pologne autour d'eux, et ils payent une cotisation annuelle fixée à 5 francs pour les membres adhérents, 20 francs pour les membres titulaires et 1 franc pour les écoliers.

L'abonnement au Bulletin est de 5 francs par an. Prière d'adresser les mandats à Mlle Lemonier, administrateur.

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

7, RUE DE POITIERS, PARIS (7^e)

TÉLÉPHONE : FLEURUS 23-71

LA POLOGNE publiée par l'Association France-Pologne est la Revue indispensable à toutes les personnes qui s'intéressent à la vie polonaise.

Ses informations concernent toutes les questions politiques, économiques, financières, scientifiques et artistiques.

Elle est devenue l'organe de la *Chambre de Commerce Franco-Polonaise*, qui réunit les principaux industriels, commerçants, financiers des deux nations; de grands groupements tels que la *Société Frédéric Chopin*, etc. Elle est envoyée gratuitement aux membres de l'Association France-Pologne et de la *Chambre de Commerce Franco-Polonaise*.

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Le numéro : 1 fr. 25. Abonnement : France et Étranger, UN AN, 20 fr.